

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l' **EAU POTABLE** **2021**





SOMMAIRE

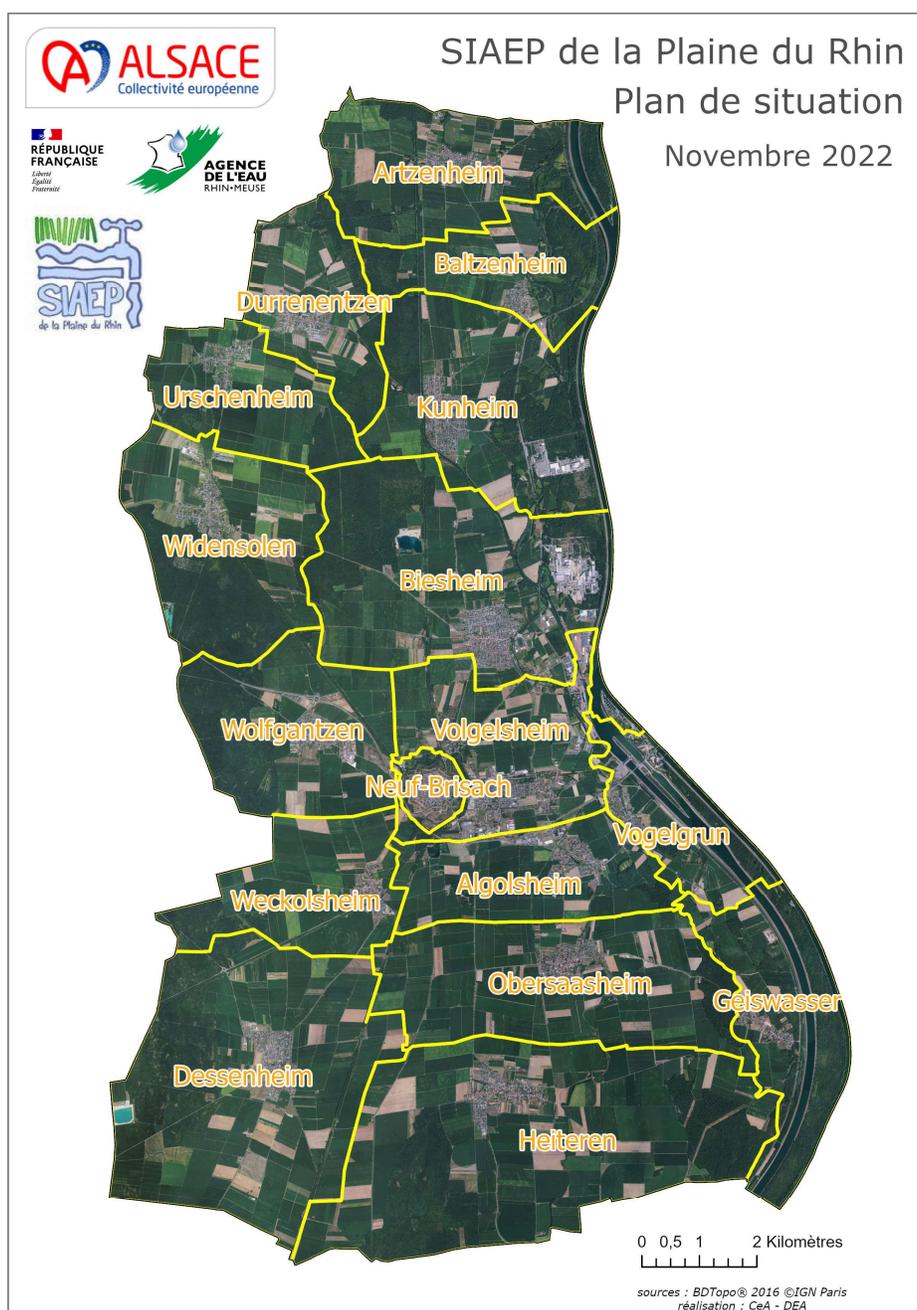
Présentation du territoire desservi	p. 4
Eau potable	p. 6
1. Caractérisation technique du service	p. 6
2. Tarification de l'eau et recettes du service	p. 8
3. Financement des investissements	p.
10	
4. Indicateurs de performance	p. 12
Annexes	p. 19
1. Note de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse	p. 19

Présentation du territoire desservi

Assurant la compétence d'adduction en eau potable, le **Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la Plaine du Rhin** est un **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)**.

En 2021, il approvisionne en eau potable 17 communes situées le long du Rhin, soit environ 20 912 habitants (INSEE).

Le territoire s'étend du sud au nord (Heiteren à Artzenheim) sur environ 20 km et d'est en ouest (Geiswasser à Widensolen) sur environ 10 km.



Communes desservies par le Syndicat selon le service et la population totale (INSEE) :

	Habitants
ALGOLSHEIM	1 137
ARTZENHEIM	874
BALTZENHEIM	574
BIESHEIM	2 585
DESSENHEIM	1 523
DURRENENTZEN	975
GEISWASSER	301
HEITEREN	1 056
KUNHEIM	1 825
NEUF-BRISACH	1 979
OBERSAASHEIM	1 031
URSCHENHEIM	784
VOGELGRUN	652
VOLGELSHEIM	2 704
WECKOLSHEIM	657
WIDENSOLEN	1 199
WOLFGANTZEN	1 056
Total	20 912

Le Syndicat exerce les compétences suivantes liées au service :

Eau Potable :
• Production
• Transport
• Protection des points de prélèvement
• Stockage
• Traitement
• Distribution

Eau potable



1. Caractérisation technique du service

Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie directe. Les travaux sont sous-traités à une entreprise dans le cadre d'un marché public annuel à bons de commande.

Nature des ressources en eau

Les ressources du Syndicat sont les suivantes :

Forages	Débit nominal	Prélèvement autorisé	Volume prélevé (m ³ /an)
Algolsheim : DUP 17/07/1981 - Ancien puits (profondeur 25 m) 1 puits 2 pompes - Nouveau puits (profondeur 49 m) 1 puits 2 pompes	N. C. N. C.	N. C. N. C.	637 955
Biesheim : DUP 06/12/1974 - 1 puits (profondeur 25 m) 1 puits 2 pompes	N. C.	N. C.	380 608
Durrenentzen, Forêt de Kunheim : DUP 25/06/2010 - vers Baltzenheim (profondeur 18 m) 1 puits 2 pompes - vers Urschenheim (profondeur 25 m) 1 puits 2 pompes	N. C. N. C.	N. C. N. C.	164 217 202 420
Geiswasser : DUP 28/02/1973 - 1 puits (profondeur 25 m) 1 puits 3 pompes	N. C.	N. C.	18 439
Heiteren : DUP 18/06/1974 - 1 puits (profondeur 20 m) 1 puits 2 pompes	N. C.	N. C.	136 501
Total :	-	-	1 540 140

Châteaux d'eau	Capacité en m3	Hauteur Cuve en mètre
Baltzenheim	300	30
Biesheim	900	38
Heiteren	340	40
Urschenheim	300	33
Volgelsheim	1 000	40

Nombre d'abonnements

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

	2020	2021
ALGOLSHEIM	464	438
ARTZENHEIM	334	341
BALTZENHEIM	255	270
BIESHEIM dont Constellium, Essity et Rein Philippe (Pisciculture)	1 019	1025
DESENHEIM	559	571
DURRENENTZEN	429	428
GEISWASSER	146	152
HEITEREN	418	418
KUNHEIM	673	695
NEUF-BRISACH	1 022	1025
OBERSAASHEIM	420	448
URSCHENHEIM	319	333
VOGELGRUN	296	292
VOLGELSHEIM	950	985
WECKOLSHEIM	279	295
WIDENSOLEN	489	501
WOLFGANTZEN	527	538
Total	8 599	8 755

Volumes d'eau vendus au cours de l'exercice

La répartition des volumes par commune en m³ est la suivante :

	2020	2021
ALGOLSHEIM		45 003
ARTZENHEIM		32 019
BALTZENHEIM		19 992
BIESHEIM dont Constellium, Essity et Rein Philippe (Pisciculture)		208 202
DESSENHEIM		54 098
DURRENENTZEN		37 603
GEISWASSER		12 736
HEITEREN		37 441
KUNHEIM		71 644
NEUF-BRISACH		78 939
OBERSAASHEIM		37 506
URSCHENHEIM		27 745
VOGELGRUN		35 213
VOLGELSHEIM		149 731
WECKOLSHEIM		27 243
WIDENSOLEN		43 695
WOLFGANTZEN		44 619
Total	967 496	963 429

	2020	2021
- Abonnés domestiques	874 274 m ³	837 868 m ³
- Abonnés non-domestiques Constellium, Essity et Rein Philippe (Pisciculture)	93 222 m ³	125 561 m ³
Total	967 496 m³	963 429 m³

Longueur des réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est d'environ **190 km**.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

Modalités de tarification

Les tarifs appliqués durant l'exercice sont les suivants :

Rémunération du service au 1 ^{er} janvier 2021	Tarif
Frais d'accès au service	Néant
Consommation	
• Part fixe (€ HT/an) compteur de 15 à 20 mm	35,00 €
• Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1,10 €
Taxes et redevances	
• TVA	5,50 %
• Redevance pollution domestique (€ HT/m ³)	0,350 €

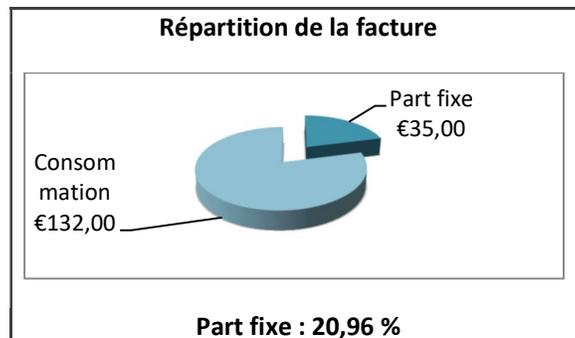
Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- La délibération du 17/11/2020 effective à compter de la 1^{ère} relève 2021 fixe les tarifs et prestations aux abonnés du service de l'eau potable.

Facture d'eau type

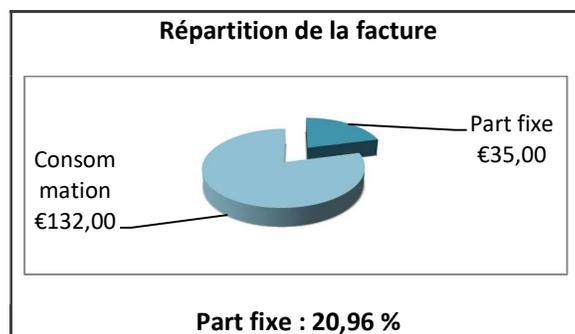
Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m³) hors taxes et redevances AERM sont les suivantes :

Au 1er janvier 2021 :



Total TTC : 220,50 €

Au 1er janvier 2022 :



Total TTC : 220,50 €

Tarification

Eléments ayant évolué	Cause de l'évolution
<i>Tarif du m3, Part fixe</i>	<i>Néant pour cet exercice</i>
<i>Redevance pollution d'origine domestique</i>	<i>Néant pour cet exercice</i>

Recettes 2021 HT

Ventes d'eau totale (part variable)	1 177 808,90 €
Autres prestations auprès des abonnés (part fixe)	297 123,20 €
Frais de gestion des branchements	7 332,56 €
Subventions	0,00 €

3. Financement des investissements

Branchements en plomb

Suite à une étude menée en 2004 par le laboratoire IRH et commandée par l'ARS, il a été conclu que **le Syndicat n'est pas concerné par les branchements en plomb.**

Montants financiers 2021 HT

Montants des travaux engagés (Chap. 21 +23)	585 496,73 €
Montants des subventions	0,00 €

État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31 décembre	1 022 241,25 €
Montant remboursé durant l'exercice	104 850,70 €
Dont en capital	87 474,47 €
Dont en intérêts	17 376,23 €

Amortissements

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements des biens suivants :

Amortissement	Montant amorti
Licences	5 726,49 €
Terrains nus	0,00 €
Terrains bâtis	861,00 €
Autres terrains	0,00 €
Bâtiments d'exploitation	21 443,40 €
Bâtiments administratifs	9 677,00 €
Autres constructions	0,00 €
Installations complexes spécialisées	0,00 €
Réseau d'adduction d'eau	253 431,98 €
Matériel industriel	8 757,10 €
Outillage industriel	233,00 €
Agencements et aménagements du matériel	0,00 €
Service de distribution d'eau	93 991,92 €
Installations générales, agencements et aménagements divers	151,97 €
Matériel de transport	104,13 €
Matériel de bureau et informatique	4 530,60 €
Mobilier	1535,00 €
Autres	694,52 €
Total	401 138,11 €

Programmes pluriannuels de travaux

Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'Assemblée délibérante au cours du dernier exercice :

- Le déploiement de la radio-relève est envisagé pour les années à venir afin de faciliter aux abonnés et aux techniciens la relève semestrielle des compteurs et de permettre à ces derniers de dégager du temps pour d'autres missions comme l'entretien des sites et installations de production et de stockage de l'eau potable.



4. Indicateurs de performance

Qualité de l'eau



ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr Mars 2022

SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN

Communes de ARTZENHEIM, BALTZENHEIM et KUNHEIM



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide



Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est
Délégation Territoriale du Haut-Rhin
45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

Les communes de ARTZENHEIM, BALTZENHEIM et KUNHEIM (Secteur BAK : 3211 habitants) du SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN sont alimentées en eau par le forage n°1 de DURRENTZEN. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 25/06/2010 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Une chloration de secours peut toutefois être activée si nécessaire.

Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

16 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 16 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 24,7°f (degré français)
- pH : 7,4

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau dure (calcaire).
Eau légèrement incrustante.

NITRATES

- Teneur moyenne : 15,8 mg/l
- Teneur maximale : 17,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 15,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 7,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,04 mg/l

*Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à des teneurs inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SIAEP de la Plaine du Rhin sur les communes de ARTZENHEIM, BALTZENHEIM et KUNHEIM est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 89 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotofa.com

SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN

Communes de DURRENTZEN, URSCHENHEIM et WIDENSOLEN

ORIGINE DE L'EAU

Les communes de DURRENTZEN, URSCHENHEIM et WIDENSOLEN (Secteur UDW : 2863 habitants) du SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN sont alimentées en eau par le forage n°2 de DURRENTZEN. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 25/06/2010 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Une chloration de secours peut toutefois être activée si nécessaire.

Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

14 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 14 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 23,8°f (degré français)
- pH : 7,5

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau dure (calcaire).
Eau à l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 15,2 mg/l
- Teneur maximale : 16,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 16,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 7,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à des teneurs inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SIAEP de la Plaine du Rhin sur les communes de DURRENTZEN, URSCHENHEIM et WIDENSOLEN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotofa.com

SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN Commune de GEISWASSER

ORIGINE DE L'EAU

La commune de GEISWASSER (297 habitants) du SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN est alimentée en eau par le forage de Geiswasser. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 28/02/1973 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Une chloration de secours peut toutefois être activée si nécessaire.

Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 6 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse **non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 25,8°f (degré français)
- pH : 7,5

Eau dure (calcaire).
Eau à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 18,5 mg/l
- Teneur maximale : 22,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 25,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 11,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,05 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SIAEP de la Plaine du Rhin sur la commune de GEISWASSER est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN Communes de DESSENHEIM et HEITEREN



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

Les communes de DESSENHEIM ET HEITEREN (2495 habitants) du SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN sont alimentées en eau par le forage de Heiteren. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 18/06/1974 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement.

Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

15 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 15 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 20,9°f (degré français)
- pH : 7,7

Eau dure (calcaire).
Eau à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 9,4 mg/l
- Teneur maximale : 9,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures : 14,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 8,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,07 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SIAEP de la Plaine du Rhin sur les communes de DESSENHEIM et HEITEREN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 89 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN

Communes de **ALGOLSHEIM, NEUF-BRISACH, OBERSAASHEIM, VOGELGRUN, VOLGELSHEIM, WECKOLSHEIM et WOLFGANTZEN**

ORIGINE DE L'EAU

Les communes de ALGOLSHEIM, NEUF-BRISACH, OBERSAASHEIM, VOGELGRUN, VOLGELSHEIM, WECKOLSHEIM et WOLFGANTZEN (9091 habitants) sont alimentées en eau par les forages d'ALGOLSHEIM. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 17/07/1981 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est traitée par javellisation avant sa distribution.

Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

25 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 25 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 96 %

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 23,4 °f (degré français)
- pH : 7,6

Eau dure (calcaire).
Eau à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 17,2 mg/l
- Teneur maximale : 18,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures : 18,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 9,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,04 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à des teneurs inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SIAEP de la Plaine du Rhin sur les communes de **ALGOLSHEIM, NEUF-BRISACH, OBERSAASHEIM, VOGELGRUN, VOLGELSHEIM, WECKOLSHEIM et WOLFGANTZEN** est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur.
Sur le plan bactériologique, elle est de très bonne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

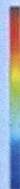


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN Commune de BIESHEIM et Secteur Beauvuy VOLGELSHEIM

ORIGINE DE L'EAU

La commune de BIESHEIM et le secteur Beauvuy de VOLGELSHEIM (2589 habitants) du SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN sont alimentés en eau par le forage de BIESHEIM. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 06/12/1974 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est traitée par javellisation avant sa distribution.

Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

14 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 13 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 22,2 °f (degré français)
- pH : 7,5

Eau dure (calcaire).

Eau à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 14,5 mg/l
- Teneur maximale : 17,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 17,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 9,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SIAEP de la Plaine du Rhin sur la commune de BIESHEIM et le secteur Beauvuy de VOLGELSHEIM est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 106 points.

Rendement du réseau de distribution

Volume produit (V1)	1 540 140	m ³
Volume importé (V2)	0	m ³
Volume exporté (V3)	0	m ³
Volume mis en distribution (V4)	1 540 140	m ³
Pertes (V5)	- 484 303	m ³
Volume consommé autorisé (V6)	1 055 837	m ³
Volume comptabilisé (V7)	963 429	m ³
Volume consommateurs sans comptage (V8)	15 401	m ³
Volume de service du réseau (V9)	77 007	m ³

Le rendement du réseau de distribution est de $R = (V3+V6) / (V1+V2) \times 100 = 68,55 \%$

Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **8,32 m³/km/jour**.

Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est de **6,98 m³/km/jour**.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

2 000 ml de conduites renouvelées sur l'exercice soit 1,05 % du réseau :

- Renforcement conduite entre BALTZENHEIM et le château d'eau : **1 600 ml**
- Renforcement conduite pour futur bouclage Rue du 42^{ème} RIF à ARTZENHEIM : **400 ml**

Taux moyen de renouvellement des réseaux sur les 5 dernières années : **0,40 %**

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Production propre du service	Indice de protection
ALGOLSHEIM 1 (SISEAUX 068000340)	80,00 %
ALGOSHEIM 2	80,00 %
BIESHEIM (SISEAUX 068000339)	80,00 %
Forage de HEITEREN (SISEAUX 068000361)	80,00 %
Forage de GEISWASSER (SISEAUX 068000364)	80,00 %
Forage forêt de KUNHEIM 1 (SISEAUX 068000155)	80,00 %
Forage forêt de KUNHEIM 2 (SISEAUX 068000157)	80,00 %

Annexes

1. Note de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse



Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

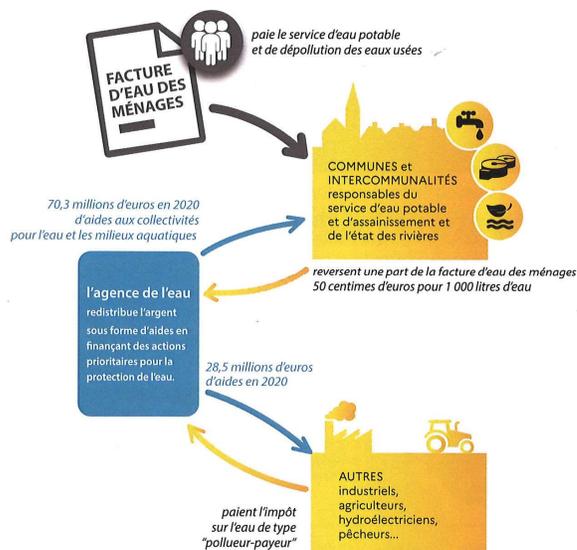
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 1
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse

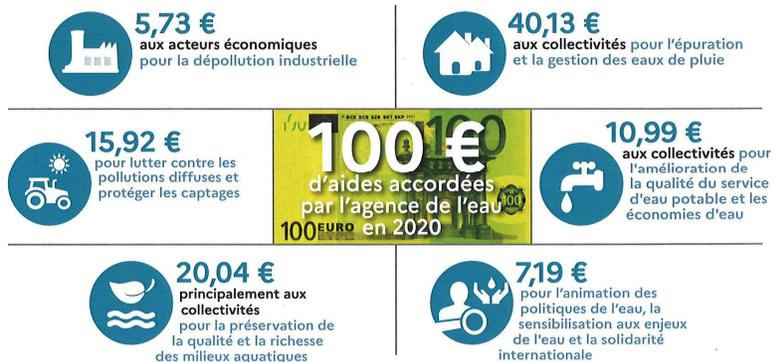


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020. Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1^{er} concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé 12 lauréats.** 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse **a alloué une enveloppe de 2 M€ aux bénéficiaires.** En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, **le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux** depuis le 1^{er} mars 2021.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



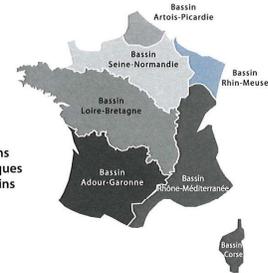
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité      de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Realisation : AELB-DIC • mars 2021
Impression : Agence de l'eau Rhin-Meuse
Credits - photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - stockphoto - application - AELM&C

Donnez votre avis sur

les inondations et le milieu marin

L'eau

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHIN-MEUSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3	Branchements en plomb.....	10
Présentation du territoire desservi	4	Montants financiers.....	10
Eau potable	6	Etat de la dette du service	10
1. Caractérisation technique du service	6	Amortissements.....	10
Mode de gestion du service	6	Programmes pluriannuels de travaux.....	11
Nature des ressources en eau	6	4. Indicateurs de performance	12
Nombre d'abonnements	7	Qualité de l'eau.....	12
Volumes d'eau vendus au cours de l'exercice	8	Indice de connaissance et de gestion	
Longueur des réseaux de desserte (hors		patrimoniale des réseaux d'eau potable	17
branchements)	8	Rendement du réseau de distribution.....	18
2. Tarification de l'eau et recettes du service.....	8	Indice linéaire des volumes non comptés ...	18
Modalités de tarification	8	Indice linéaire de pertes en réseau	18
Facture d'eau type.....	9	Taux moyen de renouvellement des réseaux	
Tarification	9	d'eau potable.....	18
Recettes HT.....	10	Indice d'avancement de la protection de la	
3. Financement des investissements	10	ressource en eau.....	18
		Annexes	19
		1. Note de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ...	19